

PASSEPORTS - Pièces à fournir

CAS	MAJEUR	MINEUR
PREMIERE DEMANDE	- Pré-demande complétée et signée (disponible sur site ants.gouv.fr) - 1 photo d'identité de – de 3 mois conforme aux normes, non découpée - Justificatif domicile (voir liste) - Carte d'identité (ou acte de naissance de – de 3 mois), originale - Timbre fiscal 86 euros - Si hébergé par un tiers : justificatif domicile au nom de l'hébergeant + carte d'identité de l'hébergeant + attestation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant la résidence du demandeur à son domicile depuis plus de 3 mois	- Pré-demande complétée et signée (disponible sur site ants.gouv.fr) - 1 photo d'identité de – de 3 mois conforme aux normes, non découpée - Justificatif domicile au nom du parent ayant rempli l'autorisation parentale (voir liste) - Carte d'identité (ou acte de naissance de – de 3 mois), originale - Carte d'identité du parent ayant rempli l'autorisation parentale - Le parent ayant rempli l'autorisation parentale doit être présent lors du dépôt de la demande - Mineur de – de 15 ans : timbre fiscal 17 euros - Mineur de + de 15 ans : timbre fiscal 42 euros - Si garde alternée : justificatif domicile pour la 2ème adresse + carte d'identité du parent y résidant + jugement de divorce
RENOUVELLEMENT	- Pièces mentionnées ci-dessus - Ancien passeport	- Pièces mentionnées ci-dessus - Ancien passeport
PERTE / VOL	- Pièces mentionnées dans cas de première demande - Déclaration de perte / vol (disponible sur site service-public.fr)	- Pièces mentionnées dans cas de première demande - Déclaration de perte / vol (disponible sur site service-public.fr)
PRESENCE DU DEMANDEUR	Présence du demandeur obligatoire lors du dépôt de la demande et lors de la remise du titre (prise d'empreintes)	- Présence des mineurs de - de 12 ans obligatoire lors du dépôt de la demande - Présence des mineurs de + de 12 ans obligatoire lors du dépôt de la demande et lors de la remise du titre (prise d'empreintes)

Bien remplir sa demande :

- Écrivez en noir, en MAJUSCULES.
- Mentionnez tous les accents.
- Mentionnez tous vos prénoms ainsi que ceux de vos parents.
- Nom de votre mère = nom de jeune fille.
- La signature ne doit pas déborder du cadre. Pas de bavure.

CONTACTEZ LE 03 24 72 59 28 POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

JUSTIFICATIFS DE DOMICILE ADMIS
Facture électricité, gaz, eau, téléphone (fixe, Internet, portable) de – d’1 an (original ou impression Internet)
Assurances habitation (incendie, risque locatifs, responsabilité civile), original avec cachet ou signature
Titre de propriété, acte notarié (achat du bien dans l'année), original